

## Compte-rendu de la réunion des représentants de proximité du 27 mars 2020 COVID-19

### Présents :

**Pour la direction :** Isabelle Staes directrice régionale, Marilynne Camacho responsable des ressources humaines, Laurent Disdier chef de centre, Jérôme Dalet responsable IMG, Docteur Mangeau médecin du travail au siège.

**Pour les représentants de Proximité :** Sandrine Bort, Valérie Smadja, Eliane Dos-Santos, Sébastien Lebailly, Philippe Perrot, Rémy Dupont et Marc Civallero

Pour cette réunion la direction avait invité le Docteur Mangeau, médecin du travail au siège. Depuis quelques mois les docteurs du siège, au nombre de 3, coordonnent également les régions. Le docteur était invité à cette réunion pour répondre à nos questions.

### Questions / réponses avec le docteur

Dès le début de nos échanges, le docteur Mangeau ouvre le parapluie et annonce la couleur : « *Le covid 19, est une maladie peu connue, les recommandations que je donne tiennent compte de l'état actuel des connaissances* » Ne vous attendez donc pas à des informations de première main le docteur s'appuie sur les préconisations du haut conseil à la santé publique, Santé Publique France et sur le site du gouvernement dédié au Covid 19 .

Première question : si un cas se présente sur notre antenne, que faire ?

« *Tout d'abord la personne doit se rapprocher de son médecin traitant . Elle doit ensuite se signaler auprès de l'entreprise. La direction va alors rechercher les personnes qui ont été en contact avec le malade dans les 24h qui précèdent*»

Pourquoi seulement 24h ?

« *C'est la préconisation officielle de Santé Publique France, la période d'incubation peut aller de un à 14 jours, mais incubation veut dire que le virus est présent mais pas contaminant, l'incubation c'est la période entre la transmission et l'apparition des symptômes* »

Traduction pour le profane : On incube pendant 14 jours, on est contagieux sur les dernières 24h... et le docteur s'empresse de rajouter « *dans l'état actuel des connaissances* »

Pourquoi , alors que les connaissances peuvent évoluer très vite, selon le principe « il vaut mieux prévenir que guérir », ne pas faire remonter la recherche sur 48h voire 36h et se donner plus de probabilité pour ne pas laisser un salarié contaminé dans le groupe de travail ?

« *Ce sont les préconisations officielles en France, ailleurs je ne sais pas ce qui se*

*pratique, mais si l'entreprise souhaite étendre la recherche au delà de 24h, elle peut le faire »*

Pour l'instant, sachez que l'entreprise ne le souhaite pas...le principe de précaution n'est pas à l'ordre du jour.

La discussion se poursuit sur les Masques : quel est le bon masque, quelles sont les différences entre les masques, en quelles circonstances mettre un masque... ?

*« Les masques chirurgicaux sont protecteurs à condition que tout le monde en porte, sinon la personne qui en porte un, protège les autres, mais elle n'est pas protégée »*

Et c'est ce type de masque que la direction distribue en régie et aux équipes de reportage. L'idéal c'est donc de porter en reportage des masques FFP2 qui eux sont protecteurs dans les deux sens, mais... il n'y en a plus . On se dit alors partons en reportage avec 5 ou 6 masques chirurgicaux que l'on pourra donner aux personnes interviewées. Et bien non, il n'y a plus de FFP2 mais pas assez de chirurgicaux pour les utiliser de la sorte : *« l'idée que tout le monde porte un masque c'est bien mais il n'y en a pas suffisamment »* précise le docteur. *« Il faut absolument respecter les distances réglementaires lors des interviews, 1 m 50, si on les respecte plus besoins de masques »* rajoute la direction...et voilà la boucle est bouclée.

Alors maintenant attention, suivez bien, parce que nous allons vous donner une séance de formation en télétravail : Objectif « comment utiliser un masque », durée de la formation 30 secondes.

C'est le docteur qui parle : *« Bien se laver les mains...Prendre le masque ...Faites attention de le mettre dans le bon sens ... ii doit couvrir la totalité de la bouche...et quand on le retire on le fait par l'élastique sinon on peut se contaminer. Dernière précision il faut le changer toutes les 3 heures »*

Et voilà la formation est terminée... entraînez-vous...mais pas trop...sinon après il risque de ne plus y avoir de masques du tout.

On continue notre conversation sur le peu de fiabilité des thermomètres frontaux mis à disposition à l'entrée des sites afin que chaque salarié se prenne la température. Nous interpellons le docteur en lui faisant remarquer que ces « outils » affichent régulièrement des températures de 34 et 36 degrés.

*« Ces thermomètres ne sont pas d'une grande fiabilité, ils réagissent en fonction de la température extérieure, moi à Paris je suis à 33 degré . Ceci dit en cas de fièvre importante ça donne tout de même un signe. Toutefois, par civisme, avant de se rendre au travail, on devrait tous se prendre la température à la maison par là où vous savez »*

Le docteur a ensuite rappelé quelques symptômes du virus : fièvre, maux de tête, toux, gêne respiratoire, rhume, fatigue, parfois diarrhées et perte du goût et de l'odorat mais parfois aussi la fièvre n'apparaît pas, on peut également avoir peu de symptômes et être malade . La maladie peut durer 14 jours mais peut aller jusqu'à 6 semaines, pour en être débarrassée il faut avoir 48h sans symptômes .

Après le départ du Médecin du travail de France Télévisions, les élus restent en liaison avec la directrice et les cadres de Provence-Alpes.

## **L'antenne Provence-Alpes :**

Concernant le travail en lui-même.

Même si la direction refuse de transmettre le PCA (plan de continuité de l'activité) qui permet de cadrer l'activité, l'obligation minimale pour FTV reste la diffusion des spots de santé gouvernementaux et des flashes info.

Mais nous sommes en droit de nous demander si cette obligation est posée pour France télévisions, pour France 3 ou spécifiquement pour France 3 Provence-Alpes. De plus il ne semblerait n'y avoir aucune obligation ni de durée, ni de quantité, ni de formes exigées pour les journaux, pour faire simple, la direction perdurerait à faire prendre des risques à ces salariés alors que ses obligations minimales seraient largement dépassées.

C'est vrai, nous ne sommes pas dans une crise sanitaire mondiale et le risque est tellement ridicule ! Alors à quoi bon s'en tenir au minimum ?

D'autant que, ce que les RP ont souhaité mettre en avant c'est ce qui fait l'essence de notre travail : l'équipe. Et ce, que l'on soit sur le terrain d'un reportage (et ce n'est pas notre directrice régionale qui nous dirait le contraire) ou en régie.

Il est illusoire de croire, en se cachant derrière des préconisations soutenues par un médecin du travail, des affiches placardées dans tous les recoins, des « *le JRI monte à l'avant du véhicule, le rédacteur à l'arrière, en quinconce.* » ou encore d'hypocrites rappels des gestes barrière, que les relations sociales établies depuis tant d'années, et qui se basent sur des gestes simples, des échanges et de la cohésion, puissent voler en éclat parce la direction a décidé de continuer à exposer les salariés à un risque sans leur donner les moyens sanitaires de s'en protéger.

Pas de masques ? Alors plus de personnel à exposer.

Heureusement, le directeur de centre technique dégage l'argument ultime « *nous avons fourni de l'alcool pour désinfecter le matériel, des lingettes, des perches et nous attendons des parois de protection pour la régie. Nous ne pouvons faire plus.* ».

A propos des masques, Laurent Disdier et Jérôme Dalet nous précisent qu'il y a (au 27 mars) 120 masques chirurgicaux en stock à la station.

Mis à jour quotidiennement, dès que le stock descend sous la barre des 100 masques, le siège fait un nouvel envoi de masques (chirurgicaux, toujours). « *Nous ne sommes pas en péril de livraison* » précise la direction.

Des stock de gel vont également être envoyés.

Les besoins sont de 20 masques par jour, essentiellement pour la régie. Un masque pour le JT midi et un autre pour le JT soir pour les personnels présents (1 vidéo + 1 OPS + 1 scripte + 1 cadre).

Les autres sont pour les reportages. Mais selon les consignes « nationales », ceux-ci seraient donc inutiles pour peu que les équipes utilisent la perche pour respecter 1m/1,5m de distance avec les personnes rencontrées / interviewées sur le terrain.

En régie, où cette distance ne peut pas être respectée (entre la scripte et le vidéo par exemple) comme nous vous le disions déjà, des parois de protection vont être installées, un peu comme aux caisses de supermarché.

Pour le moment, les journaux grande région avec présentateur, sont maintenus. La semaine du 30 mars, Antibes sera pilote et Marseille sera BRI contributeur. Une situation qui peut être amenée à évoluer : les élus demandent, par exemple, pourquoi on ne fabrique pas uniquement des « bobines » pour réduire encore le nombre de personnes sur site, d'autant que le « pic » de la pandémie est justement prévu la semaine prochaine ? La direction nous indique qu'on y viendra peut-être, selon l'évolution des choses.

Pour fabriquer ces journaux mutualisés, il est prévu huit équipes de reportages / jour (y compris les BAV).

Autant que possibles, les mêmes binômes seront planifiées plusieurs jours d'affilées (3 ou 4), avec le même matériel et la même voiture.

Les élus insistent sur le fait que, même si certains sont volontaires pour travailler une semaine entière, la direction doit veiller à la fatigue. Outre le stress de se retrouver dans un milieu où le coronavirus est présent (hôpitaux ou face à des personnes présentant des symptômes (voire malades), ils doivent en plus prendre toutes les précautions nécessaires pour se protéger eux même et désinfecter leur matériel.

« *Tout cela est pris en compte* » nous assure la direction et personne n'est mis au tableau de service « *sous la contrainte* ».

En attendant de tous être malades, le maintien des rendez-vous d'information régionale ne semble donc faire aucun doute.

Cela revient à mobiliser chaque jour :

- 1 régie et son personnel pour les 2 sites, (un vidéo par site)
- 8 équipes de reportage pour les 2 antennes,
- 5 monteurs (1 seul monteur sur site), ( 3 à Marseille 2 à Antibes si Marseille pilote et inversement si Antibes pilote)
- 1 technicien vidéo supplémentaire pour la régie contributrice,
- 1 opérateur de prise de son supplémentaire pour la régie contributrice.

Il nous est paru important de noter le travail impressionnant réalisé pour la transformation du processus de montage qui permet à 7 monteurs d'être équipés de manière à monter les sujets en télétravail.

En effet, 4 salles de montage ont été transformées pour que les monteurs télécommandent depuis chez eux, les machines situées sur le site de Chanot, tout en conservant le workflow imédiaweb.

Ainsi, quotidiennement 2 monteurs sont en téléexploitation et 1 est présent sur site, il monte en mode « boîte noire ». Si la relation entre ce dernier et le rédacteur devait être prolongée, le rédacteur travaillerait depuis le couloir, sans entrer dans la salle de montage.

Toutefois, alors que le confinement vient d'être renouvelé pour 15 jours à compter du mardi 31 mars et que le principe est de réduire l'exposition du personnel, un mail survenu en fin de journée nous avisait de la mise à l'antenne dès le 6 avril, d' « Ensemble c'est mieux ».

Cette émission avait disparu des antennes depuis le 20 mars.

Cette nouvelle version serait une quotidienne nationale de 26 minutes, enregistrée et pilotée par le prestataire Eden. Présentée par Thibaut Rysman (F3 HDF), depuis sa maison, ET la participation de NOMBREUX animateurs du réseau.

Le pilote serait disponible le 28 mars... oui vous avez bien lu !

A se demander qui va de nouveau partir au front.

### **La Fabrique :**

Le point sur la Fabrique pourrait se résumer non pas à un dialogue de sourds mais à un simple monologue tout court ! Notre Direction marseillaise n'ayant pas jugée utile d'être présente pour répondre aux interrogations légitimes de ses salariés.

A moins que cela ne soit un mot d'ordre général puisque ni Yves Dumond, Directeur de la Fabrique ni Laurent Tolazzi, Responsable des Ressources Humaines de la Fabrique ne répondent à nos sollicitations.

Maryline Camacho, Responsable Ressources Humaines du Réseau à Marseille tente donc de répondre à nos interrogations sur le sens exact de notre planification : « Service sans Affectation Em Annulée ». Nous ne saurons pas de quoi il retourne précisément mais pas d'inquiétude, le salaire continuera d'être versé normalement même si la direction pense mettre le personnel de la Fabrique en chômage partiel. Si cela peut répondre aux besoins purement matériels, personne ne semble comprendre que cela ne suffit pas à rassurer du personnel cloîtré chez lui depuis bientôt 2 semaines en attente d'informations officielles.

Idem concernant les personnels en période d'essai ou ceux devant prendre leur poste durant cette période particulière. Pas de réponse claire et officielle, et pour cause...

Une réunion encore très constructive pour les salariés de la Fabrique !

### **EN BREF**

Droit de retrait. Nous avons demandé à la direction ce qui se passerait si un salarié faisait valoir son droit de retrait pour « danger grave et imminent ». « *Nous examinerons les situations au cas par cas, si le danger est avéré, nous l'accepterons dans le cas contraire nous le refuserons mais nous ne poursuivrons pas le salarié en justice* » nous a répondu la RRH ... merci de tant de sollicitude.

Le Bureau d'Avignon devrait pouvoir être à nouveau nettoyé à partir de lundi 30 ou mardi 31 . Le bureau se trouvant dans un bâtiment du conseil général, celui-ci a fermé tout le site depuis plusieurs jours.

Plus de cantine à Chanot, est-il possible de faire commander des repas ? « *c'est du travail, personne ne peut s'occuper de ça. En revanche si le personnel veut s'organiser, pas de problèmes mais il est plus prudent de mener sa gamelle et de ne pas manger en groupe* »

Les postes mis en consultations en Provence-Alpes : la procédure de candidature est-elle toujours d'actualité ? « *Oui nous avons rallongé d'une semaine, de 3 nous sommes passés à 4, mais ils se peut que nous ne puissions pas tenir les COCA dans les délais* »

Prochaine réunion vendredi 3 avril, n'hésitez pas à nous faire remonter vos questions.

Bon courage à toutes et à tous, prenez soin de vous et de vos proches